



# « *DERNIER ÉCROU* » RAPPORT D'ÉVALUATION

## « PHILIPPE CORMONT **COPAS** »

Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative  
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse  
95 avenue de France – 75650 Paris cedex 13  
[www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse](http://www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse)



Cette évaluation a été financée par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n°AP1 lancé en 2009 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le fonds d'expérimentation est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Les résultats de cette étude n'engagent que leurs auteurs, et ne sauraient en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et de la vie associative  
Secrétariat d'État chargé de la jeunesse et de la vie associative  
Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse  
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13  
Téléphone : 01 40 45 93 22  
<http://www.experimentationsociale.fr>

Pour plus d'informations sur le déroulement du projet, vous pouvez consulter sur le site [www.experimentationsociale.fr](http://www.experimentationsociale.fr) la note de restitution finale soumise au FEJ par le porteur de projet .



# DERNIER ÉCROU

ASE - PJJ - Jeunes sous main de justice

## MISSIONS LOCALES DE RENNES ET DE BREST

RENNES : Directeur Philippe JOURDAN

Porteur opérationnel : Alexis Duvivier

BREST : Directrice Marie LEMORVAN

## Structure porteuse de l'évaluation

COPAS : COncil en Pratiques et Analyses Sociales

Philippe CORMONT, Consultant

Durée d'expérimentation :

Durée initiale : 1er janvier 2010 au 30 juin 2011

Durée effective : 1er janvier 2010 au 31 décembre 2011 (avenant en juin 2011)

Date de remise du rapport d'évaluation : Avril 2012



## RÉSUMÉ

Le projet Dernier Écrou était porté par les Missions Locales du bassin d'emploi de Rennes et celle de Brest et visait à « *Obtenir le retour à l'emploi* des jeunes sous main de justice vers le secteur marchand en sécurisant leur parcours d'insertion et à *Prévenir les ruptures* ». 300 jeunes de 18 à 25 ans représentait le public cible de cette expérimentation.

Il s'agissait de :

- Développer l'accès à la formation en détention,
- Valoriser la professionnalisation en accompagnant vers l'emploi durable les sortants de prison.
- Éviter les ruptures en s'appuyant notamment sur une sécurisation des phases de transition des jeunes vers la sortie (tenant compte ainsi des recommandations de l'Administration Pénitentiaire).

### Principales conclusions :

Le projet a atteint ses objectifs. Notamment celui de réduire la récidive des jeunes suivis après leur sortie.

Si l'on reprend nos référents d'évaluation proposés lors de l'appel à projet :

- Le projet a été efficace, les objectifs ont été atteints (efficacité).
- Les partenaires portent un jugement positif sur le déroulement et les effets tant internes qu'externes du projet (opinion).
- Le projet s'est déroulé conformément à ce qui avait été présenté (conformité) sous réserve d'ajustement nécessaire (voir supra).
- L'objectif autour du public de l'expérimentation visé tant dans sa qualité (sortants de prison) que par sa quantité (300) a été effectivement respecté (impact).
- Le projet était bien ajusté à son public c'est à dire que les moyens mis en œuvre, les postures des intervenants, les solutions proposées, se sont révélés judicieux (ajustement).
- Le projet a été cohérent à la fois dans son pilotage mais également dans les relations partenariales qui ont su créer une synergie locale (cohérence).
- Les effets induits sont nombreux : connaissance de nouveaux acteurs territoriaux, reconnaissance par les uns et les autres de la qualité du travail effectué, habitudes de travail qui facilitent les rapports sur d'autres projets.

**De fait, le projet, jusqu'ici expérimental va être reconduit sur le territoire de Rennes avec des financements locaux, preuve de son efficacité.**

### Les éléments clés :

Le pilotage, notamment sur Rennes a été particulièrement bien conduit. Les partenaires se sont bien appropriés le projet dans les différents comités (Pilotage ou Technique). Chacun a mis en œuvre des ajustements dans les manières de faire pour s'adapter à ce public inhabituel (temporalité des actions, niveau de qualification très faible, difficulté à le joindre...). Les structures ont joué le jeu de l'expérimentation dans une logique d'essai erreur afin d'être au plus prêt des besoins/attentes du public visé. Les JAP (juges d'application des peines) ont soutenu le projet ainsi que les SPIP.



## NOTE DE SYNTHÈSE

### Le projet Dernier écrou

Réorganiser le partenariat des structures intervenant auprès des jeunes détenus en fin de peine, et créer la synergie avec les interventions dans les premiers temps qui suivent la levée d'écrou.

- 1) Obtenir le retour à l'emploi des jeunes détenus vers le secteur marchand en développant l'offre de formation en détention, en valorisant la professionnalisation de la formation et en les accompagnant vers l'emploi durable ;
- 2) Eviter les ruptures en s'appuyant notamment sur une sécurisation des phases de transition des jeunes vers la sortie en partant du principe que tout se joue dès l'entrée en détention selon les préconisations des RPE (Règles Pénitentiaires Européennes).

### Les partenaires :

- avec le SPIP
- avec l'Administration Pénitentiaire,
- avec les structures intervenant en maison d'Arrêt,(formation)
- avec les partenaires locaux de l'insertion,
- avec les magistrats et les services judiciaires,
- DIRRECTE sur Rennes
- avec les structures relevant de l'insertion par l'activité économique (SIAE),
- Des organismes de formation
- Des FJT / CHRS

### Bilan des processus mis en œuvre

A noter, le projet est reconduit sur le territoire de Rennes.

Un long temps de construction du partenariat sur le territoire de Rennes a permis de mobiliser les partenaires. Ce partenariat est cadré (conventions) et animé par la Mission Locale (un responsable de projet, salariés de la ML, est détaché pour la mise en œuvre et le suivi de ce projet suivi par la direction).

L'investissement des acteurs locaux est manifeste. Ainsi, la DIRRECTE a validé une expérimentation autour de la durée des contrats d'insertion, la Faculté des métiers de Ker Lann a mis en place un plateau technique pour répondre aux demandes/besoins des jeunes sortants de prison. La FACE a adapté ses méthodes d'entretien. Des CHRS et FJT ont conventionnés avec la ML pour accueillir les jeunes. Un fond spécifique d'urgence a également été mis en place. La maison d'arrêt a facilité l'implantation du projet en son sein en ouvrant davantage la Commission Paritaire Unique (qui statue notamment sur les demandes de formation des prisonniers). Le partenariat entre les conseillers de la Mission locale qui interviennent en Maison d'arrêt et l'organisme de formation in situ est fort. Le Juge d'application des peines facilite les aménagement de peines des jeunes suivis par Dernier Écrou, etc.

### Aspects quantitatifs :

297 sur 300 jeunes visés ont bénéficié du projet expérimental, ceux ci ont bénéficié à 30% d'aménagement de peine (contre 12% pour les non inscrits). Le taux de re condamnation est actuellement de 10% (soit 3 fois moins que la moyenne nationale pour un public comparable selon l'administration pénitentiaire).

La durée de l'accompagnement est comparable aux autres jeunes suivis par les missions locales. Le nombre d'entretiens en maison d'arrêt est important (5 en moyenne par jeune).

### Enseignements stabilisés :

La prise en compte des dimensions d'orientation très en amont (en interne de la Maison d'arrêt) de la sortie est bénéfique aux jeunes. Il s'agit non seulement de travailler aux métiers mais aussi à la construction d'un projet viable une fois sorti. Cette dimension : « Avoir un projet » était une condition sine qua non pour bénéficier de Dernier Écrou.

Le suivi des jeunes sortants est effectué de manière rigoureuse par la Mission Locale. Cet effet obligatoire/contrainte du suivi s'avère pertinent.

La dimension financière (aide d'urgence) est marginale par rapport aux effets utiles pour les jeunes. L'accompagnement, les rencontres régulières et le suivi s'avèrent des dimensions centrales plutôt que l'aide financière à court terme même si cette condition est indispensable.

Le projet montre l'importance d'un pilotage local légitime aux yeux de tous (associations, collectivités, État, publics). La réalité concrète des coordinations, des demandes d'ajustement auprès des partenaires mais aussi la connaissance des difficultés des publics jeunes et des ressources du territoire par la Mission Locale de Rennes valide cette dernière comme un porteur légitime, de bonne dimension pour porter un projet de ce type.

### Les référents d'évaluation :

<b>Opinion</b>	L'ensemble des partenaires est satisfait de l'action, de son pilotage, des modes de collaboration et des résultats. La mission locale a acquis auprès des certains partenaires moins connus au démarrage (SPIP et JAP) une réelle légitimité. À noter la reconduction du projet avec les mêmes partenaires, preuve de cette satisfaction.
<b>Conformité</b>	Très majoritairement, le projet a suivi les étapes et les processus prévus. Le déménagement de la maison d'arrêt sur Rennes a impliqué un report de l'action de quelques mois. C'est peut être le seul point notable de non conformité. Autre point, les sorties positives ont intégré des contrats d'intérim plus courts que la temporalité officielle (3 contre 6 mois)
<b>Impact</b>	300 jeunes étaient prévus, 297 ont bénéficié du projet. L'objectif est donc atteint.
	Les moyens mis en œuvre ont été bien estimés au démarrage. Deux

<b>Ajustement</b>	bémols toutefois : les étapes de validation/orientation des projets professionnels des jeunes un fois sortis s'est révélé trop ambitieux (trop d'étapes, temporalité trop longue). Deuxième remarque, le fond spécifique mis en place a été sur estimé. Mais dans le même temps, cette surestimation montre bien que les enjeux sont moins dans l'aide financière que dans la prise en charge de l'accompagnement du jeune au travers d'un maillage du territoire et d'un partenariat riche de potentialités et fort.
<b>Cohérence</b>	Les discours produit en interne des maisons d'arrêt et les parcours des jeunes une fois sortis sont très homogènes. Les possibles évoqués intra maison d'arrêt étaient effectivement au rendez vous, dehors. Cette cohérence est primordiale devant un public peu confiant et volatil.
<b>Efficacité</b>	Il n'existait pas d'objectif chiffré de sortie dans le projet initial. Quoi qu'il en soit, les taux d'accès à l'emploi, en formation et les aménagements de peine ainsi - et surtout - que la reconduction du projet sur le territoire Rennais ou les relations avec les maisons d'arrêt montre bien l'efficacité du projet notamment aux yeux de la Justice et de l'administration pénitentiaire.
<b>Effets induits</b>	Aménagement des peines par les JAP pour les bénéficiaires du projet. Permanences nouvelles, plus importantes ou facilitées au sein des maisons d'arrêt pour les missions locales.

Moins que l'innovation pure, ce travail a démontré l'intérêt de la mise en œuvre d'une coordination dédiée sur le territoire afin de mettre en place une articulation efficace entre les différents intervenants.



# PLAN DU RAPPORT

---

## INTRODUCTION GÉNÉRALE

L'EXPÉRIMENTATION .....	10
L'ÉVALUATION .....	17
LES ENSEIGNEMENTS DE POLITIQUE PUBLIQUE .....	20
RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION .....	20
LES EFFETS DU DISPOSITIF EXPÉRIMENTÉ .....	21
VALIDITE EXTERNE DES RESULTATS .....	25
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	28
ANNEXES .....	30





# RAPPORT D'ÉVALUATION

---

## I. Introduction générale

Cette évaluation, conformément au protocole déposé, s'est effectuée *in itinere* dans une logique d'accompagnement du porteur du projet expérimental et non ex post.

De fait la méthodologie s'appuie sur des rencontres fréquentes avec les porteurs, les partenaires, la participation aux différents comités de pilotage ou technique. Un référentiel d'évaluation a pu être complété suite à ces entretiens.

Afin de consolider cette approche qualitative, un questionnaire ainsi que des données quantitatives de suivi du projet (rétro planning des actions prévues, suivi de la mise en œuvre, recueil des données sur le devenir des bénéficiaires, mesure des dépenses engagées...) ont été mis en œuvre.

**L'hypothèse centrale et constitutive** du projet réside dans le fait qu'un accompagnement renforcé auprès des jeunes sortants de prison facilitera leur insertion professionnelle (formation ou emploi) et non seulement sociale, mais entrainera également une diminution des récidives de ces mêmes jeunes.

### Bilan des processus mis en œuvre

Un long temps de construction du partenariat sur les territoires a permis de mobiliser les partenaires. Ce partenariat est cadré par des conventions et animé par la Mission Locale (un responsable de projet, salarié de la Mission Locale, est détaché pour la mise en œuvre et le suivi de ce projet et également suivi par la Direction).

L'investissement des acteurs locaux est manifeste. Ainsi, la DIRRECTE a validé une expérimentation autour de la durée des contrats d'insertion, la Faculté des métiers de Ker Lann a mis en place un plateau technique pour répondre aux demandes/besoins des jeunes sortants de prison. La FACE a adapté ses méthodes d'entretien. Des CHRS ont conventionné avec la Mission Locale pour accueillir les jeunes. Un fond spécifique d'urgence a également été mis en place. La maison d'arrêt a facilité l'implantation du projet en son sein en ouvrant davantage la Commission Paritaire Unique (qui statue notamment sur les demandes de formation des prisonniers). Le partenariat entre les conseillers de la Mission Locale qui interviennent en Maison d'arrêt et l'organisme de formation in situ est fort. Le Juge d'application des peines facilite les sorties avancées des jeunes suivis par Dernier Écrou.

### Enseignements stabilisés

La prise en compte des dimensions d'orientation très en amont (en interne de la Maison d'arrêt) de la sortie est bénéfique aux jeunes. Il s'agit non seulement de travailler aux métiers envisageables mais aussi à la construction d'un projet viable une fois sorti. Cette

dimension : « Avoir un projet » est une condition sine qua non pour bénéficier de Dernier Écrou.

Le suivi des jeunes sortants est effectué de manière rigoureuse par la Mission Locale. Cet effet obligatoire/contrainte du suivi s'avère pertinent.

La dimension financière (aide d'urgence) est marginale par rapport aux effets utiles pour les jeunes. **L'accompagnement, les rencontres régulières et le suivi s'avèrent des dimensions centrales plutôt que l'aide financière à court terme même si cette condition est indispensable.**

Le projet montre l'importance d'un pilotage local légitime aux yeux de tous (associations, collectivités, État, publics). La réalité concrète des coordinations, des demandes d'ajustement auprès des partenaires mais aussi la connaissance des difficultés des publics jeunes et des ressources du territoire par la Mission Locale valide cette dernière comme un porteur légitime, de bonne dimension pour porter un projet de ce type.

NB : Il nous semble utile d'exprimer certaines remarques factuelles quant au cadre de ce travail d'évaluation :

Le temps d'évaluation dévolu au projet était faible (20 jours sur l'ensemble du projet).

La faiblesse de l'appareil statistique existant concernant la récidive (confirmé par l'Administration Pénitentiaire lors de la première rencontre des porteurs des projets « jeunes sous main de justice » organisé par la DJEPVA) a nécessité un travail de croisement des fiches à la main entre la Mission Locale et le SPIP.

Comme nous l'avons souligné lors des évaluations intermédiaires, nous avons un point de vue très clair du projet porté par la Mission Locale du bassin d'emploi de Rennes, ce qui est moins vrai à propos de Brest.

Nous avons élaboré avec et pour les porteurs de projet un outil de suivi statistique sous Excel.

## II. L'expérimentation

### Objectifs du projet et nature de l'action expérimentée

#### La finalité du projet :

1 - **Obtenir le retour à l'emploi des jeunes détenus** vers le secteur marchand en développant l'offre de formation en détention, en valorisant la professionnalisation de la formation et en les accompagnant vers l'emploi durable.

2 - **Eviter les ruptures** en s'appuyant notamment sur une sécurisation des phases de transition des jeunes vers la sortie en partant du principe que tout se joue dès l'entrée en détention selon les préconisations des RPE (Règles Pénitentiaires Européennes).

## Objectifs généraux :

Qualitatif général :

Réaliser une prise en charge continue. Incarcération - sortie en accompagnant les jeunes sur la totalité du parcours professionnel en prison et assurer le lien en dehors vers l'entreprise. Éviter la récidive.

Quantitatif général :

300 jeunes entrés dans l'action lors de la phase d'expérimentation (jeunes de la Maison d'arrêt de Rennes et de Brest).

## Actions mises en place :

Le projet se construit donc autour de trois grandes étapes thématiques :

- **Définition d'un projet éventuel avec le jeune puis validation par les instances de la CPU (en prison).**
- **Lever des freins concrets à la réinsertion lors de la sortie (logement, argent, mobilité).**
- **Mise en place d'outils d'accompagnement ou d'aide à la définition de projet pour le jeune après sa sortie et accès à l'emploi ou à une formation.**

Nous présentons ci-dessous les actions concrètes mises en place :

1 - Participation de la Mission Locale à la CPU (Commission Pluridisciplinaire Unique) qui se tient 1 à 2 fois par semaine et qui décide des orientations des arrivants en détention. Au terme de la CPU, repérage du jeune par le SPIP avant orientation vers la Mission Locale.

2 - En liaison avec le Conseiller d'Insertion et de Probation, préparation de la sortie et des démarches périphériques (logement, suivi santé, mobilité...): un rendez-vous sera systématiquement proposé aux jeunes « sortants » dans les 48 heures suivant leur sortie avec le Pôle Environnement social de la Mission Locale.

Précisons que cet accompagnement fait suite à la préparation à la sortie par le SPIP par le biais de l'aménagement de peine (semi-liberté, surveillance électronique...) validée (ou non) par le JAP.

3 - Positionnement du jeune sur un rendez-vous diagnostic individuel avec le conseiller de la Mission Locale.

Pour les jeunes incarcérés pour des « très courtes peines » (peines inférieures à 1 mois) qui ne pourraient pas intégrer cet accompagnement spécifique proposé en détention, un rendez-vous systématique sera proposé par la Mission Locale dans les 48 heures suivant la sortie.

4 - Proposition d'entrée du jeune dans le dispositif CIVIS.

5 - Evaluation du projet formation/emploi par le conseiller Mission Locale et évaluation des besoins en terme de qualification et proposition d'un Plan d'action individualisé modulaire du jeune.

6 - Inscription du jeune sur une phase d'Évaluation dynamique d'une durée d'une semaine au cours de laquelle le jeune va faire un bilan de compétences adapté mais aussi se tester sur ses gestes professionnels.

L'objectif est de faire ressortir les préférences du jeune pour certains métiers/domaines en présence d'employeurs ou de représentants de branches professionnelles (via les partenaires, organismes de formation notamment).

7 - Positionnement, si nécessaire, sur une phase de « plate-forme vocationnelle » afin de déterminer des aptitudes sur tel ou tel métier : positionnement en direct ou suite à la phase d'évaluation dynamique.

Organisation, à l'intérieur de la Maison d'arrêt, de sessions de présentation de secteurs professionnels et de métiers aux jeunes détenus ou condamnés, recherche d'EMT (avec le GEPSA).

8 - Poursuite du Plan d'action individualisé modulaire à l'issue de ces étapes :

Orientation de jeunes sous main de justice vers une action de pré qualification/qualification à l'intérieur et/ou à l'extérieur de la Maison d'arrêt.

Orientation vers des structures IAE pour la mise en œuvre de l'activité professionnelle en détention. Et/ou – Participation à la phase « Elaboration et validation de projet » animée par la Faculté des Métiers.

Deux phases proposées par la Faculté des Métiers : un axe « élaboration de projet » et un axe « mise à l'emploi ».

9 - Suivi régulier avec les organismes de formation et les structures IAE.

10 - Participation aux forums métiers co-animés par nos partenaires au sein de la Maison d'arrêt ou en dehors.

11 - Préparation de la sortie et positionnement sur un emploi durable ou une formation en adéquation avec le parcours initié en détention.

### **Caractéristiques du dispositif, valeur ajoutée du projet par rapport aux activités habituelles des structures concernées**

Le projet se construit donc autour de trois grandes étapes thématiques :

**Définition d'un projet éventuel avec le jeune puis validation par les instances de la CPU (en prison).**

Cette étape s'est révélée essentielle au fur et à mesure de l'avancée de l'expérimentation. Ceci est notamment vrai pour le travail en prison, logiquement, plus le projet était travaillé en amont de la sortie, plus le suivi était efficace. Des ajustements très utiles ont eu lieu.

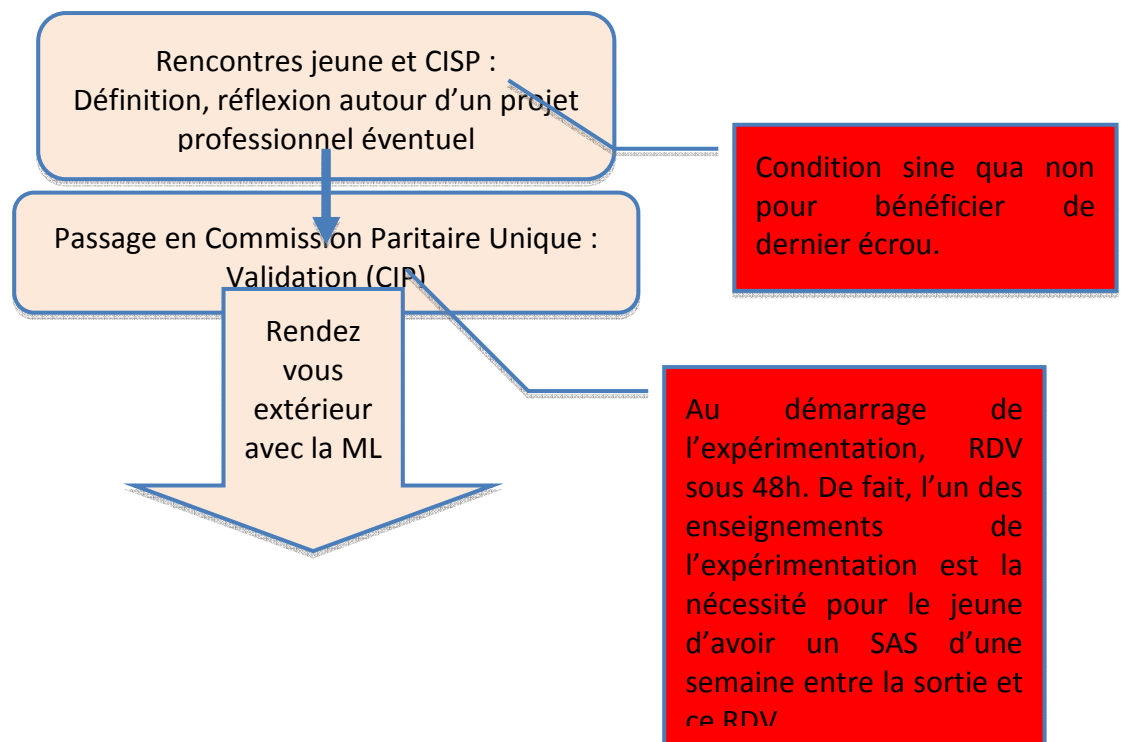
Le conseiller Mission Locale (CISP) a pu tenir des permanences plus nombreuses et accéder à internet lors de ces rendez vous. Le passage en maison d'arrêt a été facilité.

En effet, les difficultés inhérentes aux questions de sécurité au sein des maisons d'arrêt rendent toute visite très complexe et chronophage (vérification des papiers, ouverture des portes, attentes longues, disponibilité faible des locaux, interdiction de connexion internet...).

De fait, le projet a permis de nombreuses avancées :

- Permanence régulière tenue par le CISP au sein de l'établissement,
- Local mis à disposition (auparavant les entretiens avait lieu dans la chapelle...)
- Connexion internet disponible (outil tout à la fois technique car il permet au CIP de faire directement les comptes rendus et mise à jour du suivi via l'intranet de la Mission Locale et donc de gagner du temps mais aussi d'information afin de pouvoir répondre aux questions du jeune sur l'orientation ou l'emploi).
- Habitude relationnelle avec les personnels de la Maison d'arrêt qui réduit le temps d'attente pour circuler au sein du bâtiment.
- Transmission facilitée des informations entre la ML, le SPIP et le GEPSA (gestionnaire de la prison et organisme de formation).
- Le CISP siège à la CPU.

Le partenariat avec le GEPSA a été central dans la mise en œuvre du projet dans sa partie interne à la maison d'arrêt. Le GEPSA est l'un des principaux partenaires de l'Administration Pénitentiaire et intervient dans 13 établissements en France en Gestion Déléguée dont celui de Vézin. « Au sein de ces établissements, il assure les prestations de maintenance immobilière et technique, de nettoyage, d'entretien des espaces verts, de gestion des énergies, de restauration, de transport, d'accueil, d'organisation du travail en détention, de formation professionnelle et de prise en charge socioprofessionnelle des personnes détenues »<sup>1</sup>. Participant régulièrement aux comités de pilotage, le GEPSA s'est réellement inscrit dans le projet en ouvrant ses prestations internes aux jeunes inscrits dans Dernier Écrou et en facilitant les contacts avec le CISP de la Mission Locale intervenant au sein de la maison d'arrêt.



<sup>1</sup> Site de présentation du GEPSA.

## Levier des freins concrets à la réinsertion lors de la sortie (logement, argent, mobilité)

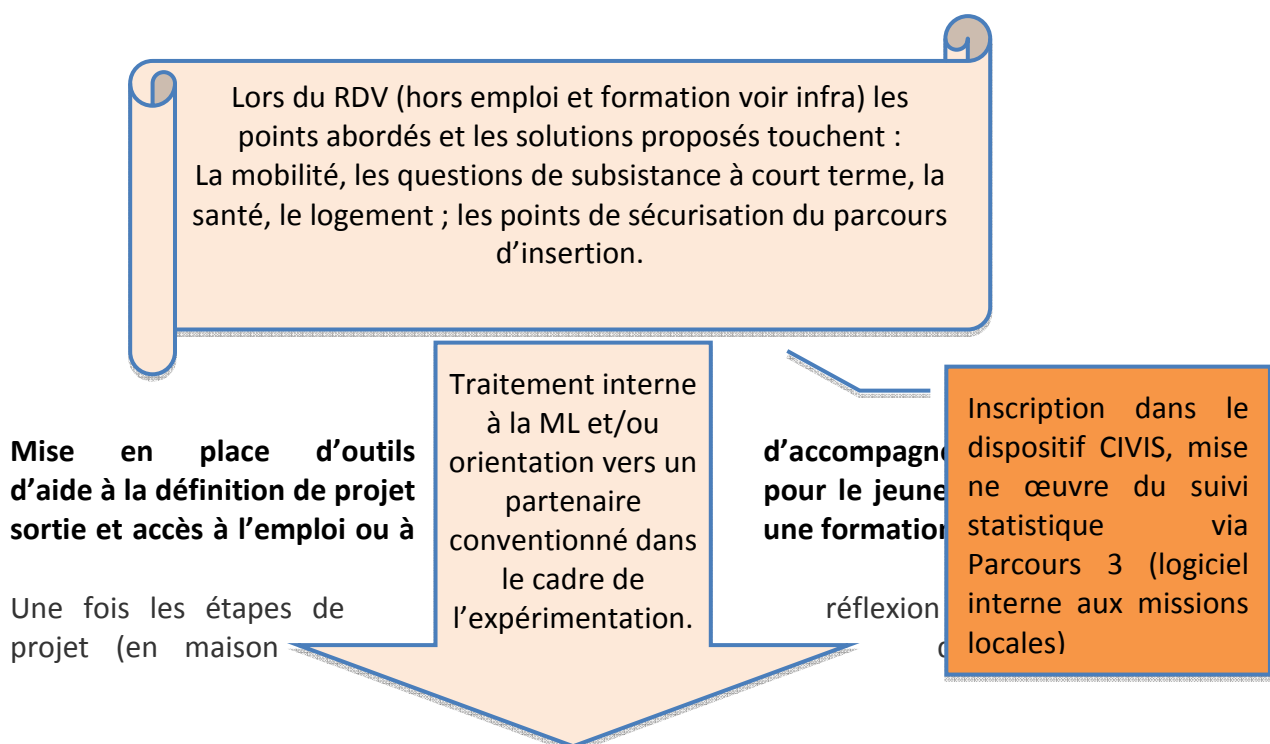
Les conseillers de la Mission Locale (CISP) et les travailleurs du SPIP repèrent lors des entretiens, en accord avec les jeunes suivis, des difficultés éventuelles. Celles-ci sont classiques pour un public jeune en insertion : logement, argent-subsistance, mobilité, éventuellement santé, formation. Pour autant, pour le public spécifique de Dernier Écrou ces difficultés sont plus aiguës :

- Le niveau de qualification initiale est par exemple extrêmement faible en comparaison d'un public classique de la Mission Locale. La majorité des jeunes suivi en Mission Locale ont un niveau IV et V, pour les jeunes Dernier écrou 92% ont un niveau V ou infra V (62 % au niveau national, source cnml, 2009).
  - Logement : trois conventions ont été signées avec des FJT, les jeunes étaient suivis et « garantis » par la Mission Locale, 21 jeunes en ont bénéficié.
  - Mobilité – subsistance : Il s'agissait là d'assurer les frais de transport en cas de formation ou d'emploi dans les premiers temps ainsi que les repas.
  - Santé : 12 jeunes suivis par les référents santé des Missions Locales, notamment pour des problèmes d'addiction.
- À noter, un fond spécifique a été mis en place pour les bénéficiaires de Dernier Écrou. Il a été relativement sous utilisé par rapport à ce qui était prévu :

Répartition de l'utilisation du Fonds de secours :

Transport	Hébergement	Matériel	Alimentaire	Loisirs	Permis	Total
11	3	12	36	3	35	100,00%

Ce fond a bien été utilisé dans le cadre de la sécurisation des parcours.



réalisées et le premier rendez vous avec la Mission Locale, le jeune sortant de prison a bénéficié d'une multitude de possibilité d'affiner son projet de formation ou d'emploi. Le porteur a mobilisé de nombreux partenaires :

- Le GEPSA (voir supra) : travaille interne à la maison d'arrêt. Trois plateaux techniques de présentation des métiers ont été mis en place et ouverts aux bénéficiaires de Dernier Écrou : Travaux publics et Bâtiment (GO &SO), Logistique et industrie mécanique, environnement, Agriculture, grande distribution et restauration.

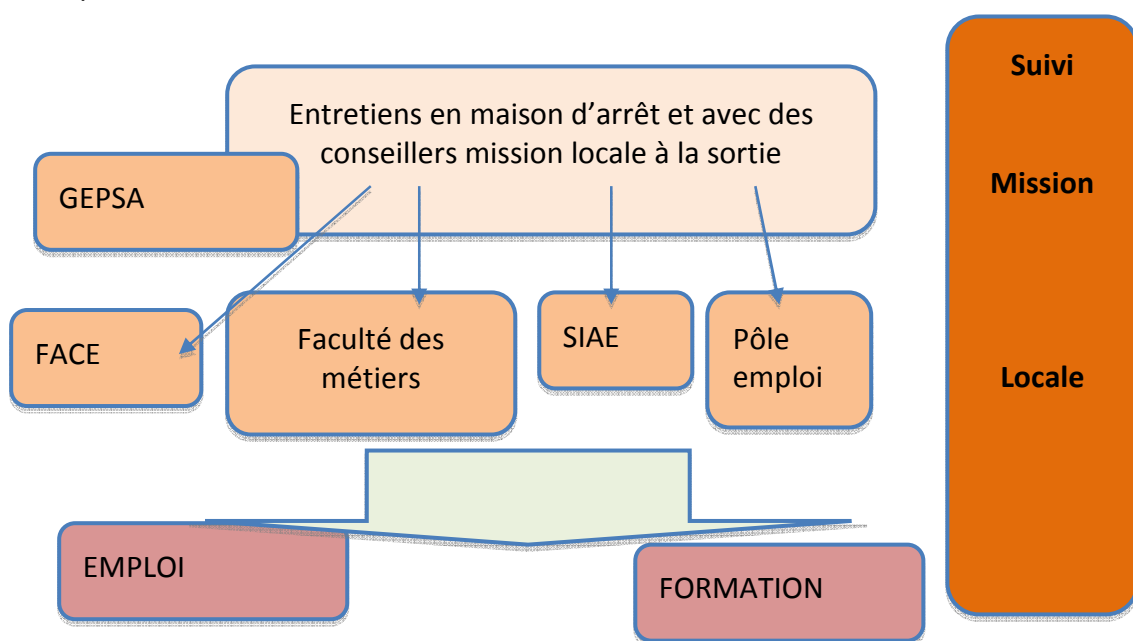
- La FACE, Fondation agir contre l'exclusion (Aide à l'orientation et à l'insertion professionnelle, évaluation, alternance) : 30 jeunes initialement prévus, 23 ont bénéficié de l'accompagnement de la FACE.

- La Faculté des métiers de Kerlann (mise en place d'un plateau technique important avec méthodologie d'évaluation et d'aide à l'orientation sur une temporalité longue) : 50 jeunes initialement prévus. Sept plateaux techniques ont été mis en place. La durée et les étapes de validation du projet (6) se sont révélées à termes trop contraignantes pour les bénéficiaires avec de nombreux abandons (6 sur 17 jeunes). Autre difficulté : le niveau trop faible de formation initiale des jeunes.

- Structures du SIAE (permettant d'accéder à des entreprises d'insertion) : l'idée initiale était de proposer aux jeunes sortants un sas d'accès à l'emploi peu contraignant. De fait, celui ci fut peu utilisé, les demandes des jeunes portant essentiellement sur des emplois directs pour accéder à un revenu ou à une formation.

- CLPS (travaille sur les compétences clés, évaluation et aide à l'orientation) : des problèmes internes de financement du CLPS ont conduit à ne pas utiliser cette possibilité.

- Pôle emploi : accès aux plate formes de recrutement par simulation (MRS) : pas de besoin lors de l'expérimentation.



## Principales caractéristiques du dispositif expérimenté

Celles-ci sont :

La volonté de structurer un partenariat couvrant les différents champs de l'insertion sociale et professionnelle afin d'assurer un retour plus rapide dans l'emploi ou la formation pour les jeunes sortants de prison. Ce partenariat est piloté par une Mission Locale dont l'activité principale consiste à accompagner l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Les différents partenaires couvrent effectivement le logement, l'évaluation, la préparation et la validation des orientations choisies par le jeune. C'est une logique de sécurisation des parcours - y compris en mettant à disposition un fond spécifique pour les bénéficiaires de Dernier Écrou afin d'assurer les dépenses « urgentes » liées aux déplacements ou à l'hébergement -.

Autre caractéristique, celle de la temporalité du suivi, il ne dépasse finalement pas un suivi classique en Mission Locale (12 mois).

Une des hypothèses du projet était la nécessité d'un premier rendez-vous très rapidement (48h) après la sortie de la maison d'arrêt. Cette hypothèse s'est avérée fautive. Les sortants de prison ont besoin d'un sas d'une semaine environ avant de se remettre en mouvement et de relater des contacts plus administratifs.

Le travail effectué en maison d'arrêt conditionne pour une bonne part (données issues des entretiens lors des rendez-vous avec le SPIP ou les conseillers Mission locale) la réussite de la poursuite du projet. Plus les orientations, l'annonce d'un suivi post sortie est précoce, plus les jeunes sont rassurés et s'intègrent facilement dans le dispositif.

Les liens avec les JAP, quelque soit le territoire d'expérimentation, sont primordiaux. Les jeunes inscrits dans Dernier Écrou ont largement bénéficié des permissions de sortie ou des aménagements de peine (de manière systématique lors du dernier semestre de l'expérimentation, une fois les premiers résultats positifs annoncés en comité de pilotage).

## Apport par rapport au droit commun et Apport par rapport à l'activité habituelle du porteur de projet

**Il réside moins dans la nouveauté que dans l'articulation des partenaires et le pilotage du dispositif au travers d'un suivi renforcé des jeunes.**

La plus-value réside nettement dans la création d'une coordination locale dévolue au suivi des jeunes. Ce pilotage étant effectué par une structure légitime sur le territoire.

Il y a eu de nombreux ajustements dans les modes d'action des partenaires :

- Pour les organismes de formation : adaptation des formes habituelles de travail au niveau de qualification faible des publics visés.
- Mission locale : intervention intra maison d'arrêt pour Rennes et renforcement de cette intervention à Rennes et Brest avec en moyenne plus de 4 entretiens par jeune



en maison d'arrêt et plus de 3, avec les conseillers de la ML, une fois sorti. Travail nouveau avec les services de la justice et les maisons d'arrêt. Une nette montée en compétence du porteur de projet en termes d'animation et de coordination.

- Maisons d'arrêt : facilitation des contacts entre conseillers et jeunes.
- JAP et SPIP : découverte de nouveaux partenaires (Organismes de formation, Missions Locales), mise en place de procédures spécifiques avec la Mission locale. Les JAP ont soutenu le projet en facilitant les sorties des jeunes inscrits dans Dernier Écrou.

**La fin de l'expérimentation n'a pas stoppé le projet, celui-ci est reconduit sur des budgets de droit commun avec les partenaires les plus importants et un pilotage de la Mission Locale : Co Financements SPIP, GEPSA, ML et des nouveaux Fipd État, Rennes métropole.** Le projet est structuré de la même manière avec une orientation davantage politique de la Ville (PLIE, jeunes Rennais essentiellement, ce qui était déjà le cas lors de l'expérimentation). Le salarié de la Mission Locale en lien avec la maison d'arrêt fera également des permanences pour le SPIP en milieu ouvert. Le salarié porteur du projet de l'expérimentation reste à 20% de son temps sur le projet dans les mêmes fonctions. Deux critères essentiels ont fondé cette reconduction du projet : La dynamique territoriale créé par ce projet ainsi que le très faible taux de re condamnation (- de 11% contre 30 % au niveau national sur la même caractéristique c'est à dire public moins de 30 ans et courte peine).

### III. L'évaluation

#### Problématique et méthodologie mise en œuvre

Dès le protocole déposé et validé, nous avons orienté notre travail sur l'évaluation des processus à l'œuvre lors de cette expérimentation.

Nous avons fait le choix d'un suivi / accompagnement (voir infra ) du porteur local.

Nous avons participé aux comités de pilotage et technique.

Nous étions en contact quasi mensuel avec le porteur local de Rennes (entretiens, mail, téléphone).

Un questionnaire a été adressé aux partenaires (voir annexe),

Le suivi des bénéficiaires a été fait via les entretiens avec les conseillers concernés en y abordant : la question du pilotage, les effets quantitatifs et qualitatifs au sein des structures, les questions relatives aux référentiels ci dessous, les principales difficultés rencontrées le cas échéant,

Un outil statistique que nous avons co-construit avec le porteur.

Les référents d'évaluation mobilisés pour cette expérimentation sont :

	Critères de valeur	Questions principales	Modes de travail
Opinion	Le jugement est positif si des acteurs impliqués directement ou indirectement dans le dispositif portent eux-mêmes un jugement positif.	Les usagers sont ils satisfaits du dispositif ou de l'action ? Sur quels aspects ? L'action est-elle jugée positivement ou non par les autres acteurs du territoire concerné ?	Réunions des comités technique et de pilotage pour un diagnostic partagé
Conformité	Le jugement est positif si le déroulement de l'action respecte un certain nombre de prescriptions (une norme) qui ont été formulées indépendamment de l'évaluation à savoir le projet déposé et les engagements des partenaires	L'action respecte-t-elle les principes de base de l'éthique des droits de l'homme ? Le déroulement de l'action est-il conforme à son propre projet (quant au public concerné, par ex.)	Observations de l'action sur certains critères précis du projet (nombre de jeunes, rôle de chacun...). Travail d'entretiens avec les partenaires Analyse des modes d'organisation de l'action.
Impact	Le jugement est positif si l'action a effectivement touché la population visée, conformément au projet ou à ce qui est jugé souhaitable.	Le nombre de personnes ayant participé à l'activité correspond-il à ce qui était prévu ? Les personnes touchées par l'action font-elles partie des destinataires prioritaires de l'action ?	Données statistiques sur le public de l'action. Analyse des caractéristiques de celui ci en termes de trajectoire, etc.
Ajustement	Le jugement est positif si les moyens mis en œuvre sont adaptés (au regard d'un cadre d'analyse donné) à la situation et aux objectifs poursuivis.	Le contenu des activités est-il adapté à la culture des personnes destinataires ? Les professionnels intervenant dans l'action ont-ils les compétences requises ?	Recueil d'observations sur les réactions du public à l'action via les conseillers Entretiens - analyse des modalités de travail mises en place, etc.
Cohérence	Le jugement est positif si les différentes actions ou composantes d'action intervenant sur le même terrain ne sont pas contradictoires, ou mieux sont synergiques.	Les différents intervenants tiennent-ils un discours cohérent entre eux ? L'action est-elle bien articulée avec les autres formes ?	Entretiens avec les autres intervenants analyse des modes de collaboration (repérage des réussites et difficultés)
Efficacité	Le jugement est positif si l'action a atteint les objectifs qu'elle s'était fixée.	Les objectifs fixés pour chaque bénéficiaire en début d'action sont-ils atteints ? Quels ont été les effets de l'action sur les personnes accompagnées ?	Travail d'observation régulier Synthèses statistiques
Effets induits	Le jugement est positif si l'action a entraîné des effets induits positifs sur le public et dans son environnement, ou au moins, si elle n'a pas entraîné d'effets négatifs.	L'action a-t-elle eu un effet structurant ou déstructurant sur le dispositif local ? L'action a-t-elle contribué à améliorer l'image ou l'accès du public auprès des partenaires ?	Observation des évolutions institutionnelles

### **Indicateurs quantitatifs de démarrage :**

- Nombre de jeunes bénéficiaires (reste pertinent en fin d'expérimentation)
- Nombre de sortie positive à l'emploi (CCD + 6 mois, CDI, entrée en formation qualifiante ou alternance) (reste pertinent en fin d'expérimentation)
- Durée des parcours d'insertion et comparaison entre les groupes bénéficiaires et les non bénéficiaires (le cas échéant) (impossible avec un groupe témoin mais comparable avec les jeunes suivis par la Mission Locale, reste pertinent en fin d'expérimentation)
- Nombre de logements « attribués » (finalement peu utilisé lors du projet)
- Volume financier de l'aide aux bénéficiaires (finalement peu utilisé lors du projet)
- Comparaison groupe cible et témoin (pas de groupe témoin)

### **Les limites des résultats :**

- Une difficulté insurmontable à joindre les jeunes (d'où le recours aux conseillers en charge du suivi) par courrier (problème d'adresse) ou téléphone (absence ou mauvais numéro, pas de rappel).
- Un faible retour des outils de suivi de la Mission Locale de Brest.
- L'impossibilité de mettre en place un groupe témoin localement faute de nombre suffisant de jeunes sortants de prison hors dispositif Dernier écrou.
- Une analyse de la récidive impossible statistiquement d'où la mise en place d'un travail de comparaison fiche par fiche avec le SPIP et la ML.
- Le temps de travail 2accordé à l'évaluation (20 jours en tout) qui a imposé de faire des choix entre le suivi des acteurs ou celui des bénéficiaires.

## **Validité interne**

Il n'y a pas eu de groupe témoin. (Voir II infra)

---

<sup>2</sup> L'on ne peut que regretter la différence entre le protocole initial déposé et la trame du rapport final. Le niveau de détail attendu dans le cadre de ce rapport ne tenant pas compte des différences de budget (temps) accordé en terme d'évaluation selon les projets ; quel que soit le budget, le niveau de détail étant le même, ce qui est difficile à tenir.

## IV. Enseignements de politique publique

Les enseignements concernent essentiellement les modes d'organisation plutôt que la création ex nihilo d'un nouveau dispositif. De notre point de vue, à très faible coût, il est possible de généraliser le projet sur l'ensemble du territoire en respectant certaines précautions :

Le porteur, ici la Mission Locale doit être légitime sur son champ d'intervention et bien connaître le territoire et les problématiques rencontrées par le public cible.

Le pilotage du projet a été exemplaire dans sa conduite : réunions fréquentes et productives, comités techniques réguliers pour adapter et se coordonner entre acteurs, chacun respectant les champs d'intervention des uns et des autres.

Les JAP et le SPIP ont été associés très tôt au projet. Le SPIP a découvert un partenaire très aidant pour sa mission de suivi en milieu ouvert et les JAP y ont vu des possibilités réelles de sécuriser les parcours des sortants et à terme de diminuer la récidive.

Finalement toute la question a résidé dans la coordination des acteurs, parent pauvre des politiques publiques, le poste de coordinateur territorial des actions - appartenant à une structure légitime localement - s'avère efficace et efficient (rappelons que selon les structures, prison pour mineur ou maison d'arrêt, le coût/jour oscille entre 350 et 100 euros jour hors bâti). Le projet va être reconduit pour un budget spécifique de 80 000 € Euros.

### Résultats de l'évaluation

#### Les publics touchés par l'expérimentation

##### Caractéristiques des bénéficiaires de l'expérimentation :

Il s'agit de 297 (sur 300 visés) jeunes sortants de prison (18/25 ans) masculin – même si l'expérimentation en phase finale s'est étendue à la prison des femmes sur Rennes mais n'a pas encore produit d'effet. La reconduction du projet, intègre des permanences de la Mission Locale pour la prison des femmes -.

##### Répartition par âge des bénéficiaires :

	Pourcentage
18-21 ans	20,00%
22-24 ans	45,00%
25 ans	35,00%
TOTAL	100,00%

### Répartition selon le niveau de formation :

	Public de l'expérimentation	Public classique accompagné par la Mission locale
Niveaux I II III	0 %	8,1 %
Niveau IV	5,44 %	30 %
Niveau V	26,5 %	34,3 %
Niveau Vbis	35,3 %	17,3 %
Niveau VI	32,6 %	10,3 %

### Demande du public :

	Public de l'expérimentation	Public classique Mission locale
Emploi	26 %	35 %
/ orientation / évaluation projet	29 %	31 %
Formation	12 %	27%
Accompagnement vie sociale (logement, mobilité, santé...)	nc	6 %

### Adhésion du public ciblé au dispositif

Sur Rennes 274 jeunes ont été contactés pour 147 entrées dans le dispositif.

Si l'on exclut les jeunes refusés dans Dernier Écrou faute de projet, très peu ( - 3% ont refusé d'entrer dans le dispositif le jugeant trop contraignant ; 6 jeunes ont abandonné en cours).

Très clairement, le fait que le JAP et la CPU jugent positivement le dispositif et déclenchent des aménagements de peines, des permissions de sortie, des semis liberté (21 pour les jeunes suivis contre 6) ou des placements sous surveillance électronique (15 contre 6) va entraîner une adhésion d'aubaine au dispositif. Les jeunes bénéficiant à la fois des services de la Mission Locale, d'un revenu éventuel dans le cadre du CIVIS, d'une possibilité accrue de sortir plus tôt de la maison d'arrêt et d'un suivi personnalisé et renforcé vers la formation ou l'emploi, conditionne très favorablement l'adhésion au projet. Les liens réguliers avec le même conseiller intervenant en maison d'arrêt vont également développé un rapport plus confiant dans les « institutions ».

## Les effets du dispositif expérimenté

### Effets de l'expérimentation sur le public bénéficiaire

Rappelons les objectifs initiaux du projet : sécuriser les parcours vers l'emploi et/ou la formation et réduire les récidives.

Sur ces deux points, les résultats sont positifs :

Emploi et formation :

Accès à l'emploi :

	ML Brest	ML Rennes
CDI	10	3
CDD > 6mois	21	7
Alternance (et contrat de prof.)	6	1
Intérim CDD (<6 mois)	5	12
IAE	7	12
<b>Total EMPLOI</b>	<b>49</b>	<b>40</b>
<b>TOTAL Global</b>	<b>89</b> <b>soit 30 % contre 50 % pour le public classique ML</b>	
Stages	19	12
Interne GEPSA (maison d'arrêt)	Ns	29
FACE	Ns	25
EMPLOI & en situation d'emploi	68	106
<b>TOTAL Global</b>	<b>174 soit 58 %</b>	

Accès à la formation :

	ML Brest	ML Rennes
Prestation Préparatoire à l'Emploi :	41 (Effet du travail préexistant au projet à la ML de Brest)	12
Prestation d'Orientation Professionnelle :	8	6
Pré-professionnelle sectorielle :	14	42 (effet du partenariat professionnel développé sur le territoire de Rennes lors du projet)
Action Qualification :	19	4
Epide à Brest / E2C à Rennes	1	2
	<b>83</b>	<b>66</b>
<b>TOTAL</b>	<b>149 soit 50 % contre 21 % pour le public classique ML</b>	

Il est logique que l'axe formation soit privilégié lors de cette expérimentation au regard du très faible niveau des sortants de prison.

Contrairement à ce qui était envisagé au démarrage, la durée de l'accompagnement n'est pas plus long que pour les autres jeunes de la mission locale (66 % bénéficie de moins d'un an d'accompagnement). Pour autant, le nombre d'entretiens est très élevé lors de la phase d'élaboration en prison (5 en moyenne par jeune) par la suite, une fois le jeune inscrit à la mission locale et bénéficiant du CIVIS, il bénéficie d'un entretien supplémentaire en moyenne par rapport aux autres jeunes suivis par la mission locale.

Durée de l'accompagnement	Public de l'expérimentation	Public classique ML
Moins d'un mois	1,2 %	46 %
1 à 3 mois	4,8 %	
3 à 6 mois	13,25 %	
6 à 9 mois	27,7 %	
9 à 12 mois	15,7 %	
Plus d'un an, sur la durée de l'expérimentation	37,3 %	39 %

*En terme de re condamnation :*

Les jeunes suivis sur Brest et/ou Rennes ont un taux de recondamnation de 11% contre 30% au niveau national, ce qui est un résultat plutôt inespéré de l'avis du SPIP.

### **Effets attendus et effets induits/inattendus**

(Voir infra conclusion)

En terme d'effet induit, le plus notable est l'effet sur les aménagements de peine dont peuvent bénéficier les prisonniers. Si l'on prend en compte, les aménagements de peine (suivi cadre 723-15, surveillance électronique, semi liberté accordée, conditionnelle, placement extérieur) dont ont bénéficié les jeunes inscrits dans Dernier Écrou et que l'on compare aux mêmes jeunes non inscrits, l'écart est extrêmement important.

	Aménagements de peine
Jeunes suivis dans Dernier écrou	30 %
Jeunes non inscrits	12,6 %

La confiance des JAP et des maisons d'arrêt via les CPU a été un effet indirect du dispositif qui n'était pas envisagé au démarrage. Petit à petit au vu des résultats et lors des comités de pilotage, les SPIP et les JAP ont clairement manifesté leur intérêt pour cette piste nouvelle de structuration des collaborations. Le suivi renforcé des jeunes (CIVIS classique en Mission locale auquel se rajoutent les autres partenaires).

Des permanences régulières de la mission locale sont instaurées au sein des maisons d'arrêt de manière plus régulière ou nouvelle (prison des femmes).

### **Gouvernance et coordinations d'acteurs**

*Voir supra*

### **Conclusion de la partie et mise en perspective**

Les référents d'évaluation mobilisés pour cette expérimentation sont :

<b>Opinion</b>	<p>L'ensemble des partenaires est satisfait de l'action, de son pilotage, des modes de collaboration et des résultats.</p> <p>La mission locale a acquis auprès de certains partenaires moins connus au démarrage (SPIP et JAP) une réelle légitimité.</p> <p>À noter la reconduction du projet avec les mêmes partenaires, preuve de cette satisfaction.</p>
<b>Conformité</b>	<p>Très majoritairement, le projet a suivi les étapes et les processus prévus. Le déménagement de la maison d'arrêt sur Rennes a impliqué un report de l'action de quelques mois. C'est peut être le seul point notable de non conformité.</p> <p>Autre point, les sorties positives ont intégré des contrats d'intérim plus courts que la temporalité officielle (3 contre 6 mois)</p>
<b>Impact</b>	<p>300 jeunes étaient prévus, 297 ont bénéficié du projet. L'objectif est donc atteint.</p>
<b>Ajustement</b>	<p>Les moyens mis en œuvre ont été bien estimés au démarrage. Deux bémols toutefois : les étapes de validation/orientation des projets professionnels des jeunes une fois sortis, s'est révélé trop ambitieux (trop d'étapes, temporalité trop longue). Deuxième remarque, le fond spécifique mis en place a été sur estimé. Mais dans le même temps, cette surestimation montre bien que les enjeux sont moins dans l'aide financière que dans la prise en charge de l'accompagnement du jeune au travers d'un maillage du territoire et d'un partenariat riche de potentialités et fort.</p>
<b>Cohérence</b>	<p>Les discours produit en interne des maisons d'arrêt et les parcours des jeunes une fois sortis sont très homogènes. Les possibles évoqués intra maison d'arrêt étaient effectivement au rendez vous, dehors. Cette cohérence est primordiale devant un public peu confiant et volatil.</p>
<b>Efficacité</b>	<p>Il n'existait pas d'objectif chiffré dans le projet initial.</p> <p>Quoi qu'il en soit, les taux d'accès à l'emploi, en formation et les aménagements de peine ainsi - et surtout - que la reconduction du projet sur le territoire Rennais ou les relations avec les maisons d'arrêt montre bien l'efficacité du projet notamment aux yeux de la Justice et de l'administration pénitentiaire.</p>
<b>Effets induits</b>	<p>Aménagement des peines par les JAP pour les bénéficiaires du projet.</p> <p>Permanences nouvelles, plus importantes ou facilitées au sein des maisons d'arrêt pour les Missions Locales.</p>



## Validité externe des résultats et perspectives de généralisation/essaimage

Finalement toute la question a résidé dans la coordination des acteurs, parent pauvre des politiques publiques, le poste de coordinateur territorial des actions - appartenant à une structure légitime localement - s'avère efficace et efficient.

Les enseignements concernent essentiellement les modes d'organisation plutôt que la création ex nihilo d'un nouveau dispositif. De notre point de vue, à très faible coût, il est possible de généraliser le projet sur l'ensemble du territoire en respectant certaines précautions :

*Le porteur, ici la Mission Locale doit être légitime* sur son champ d'intervention et bien connaître le territoire et les problématiques rencontrées par le public cible.

*Le pilotage du projet a été exemplaire* dans sa conduite : réunions fréquentes et productives, comités techniques réguliers pour adapter et se coordonner entre acteurs, chacun respectant les champs d'intervention des uns et des autres.

*Les JAP et le SPIP ont été associés très tôt* au projet. Le SPIP a découvert un partenaire très aidant pour sa mission de suivi en milieu ouvert et les JAP y ont vu des possibilités réelles de sécuriser les parcours des sortants et à terme de diminuer la récidive.

Encore une fois, la nouveauté réside dans la coordination et l'articulation entre des partenaires existants que dans une création pure. Comme le précise le rapport « Les services d'insertion et de probation », (IGF, IGSJ, juillet 2011 partie I) « *La personne condamnée peut se trouver, une fois libérée, sans suivi et ce, pendant plusieurs mois, en raison des insuffisances de communication entre milieu fermé et milieu ouvert, des difficultés inhérentes aux modalités d'exécution des mesures sur le territoire national* ». Cette expérimentation a permis de palier à cette difficulté récurrente en ouvrant fortement les modes d'accompagnement et les possibilités d'accès aux divers dispositifs locaux d'insertion professionnelle (Région, Mission locale, État, Organismes de formation, FJT, Associations intermédiaires ou d'insertion, etc.).

À notre connaissance l'accompagnement des jeunes sortants de prison n'avait pas été évalué (en dehors des rapports d'activité interne du SPIP).

## Caractère transférable du dispositif et changement d'échelle

### Représentativité du terrain, des acteurs et du public bénéficiaire

Le terrain et les acteurs sont conformes à ce que l'on peut rencontrer sur le territoire national dans des villes de taille comparable.

Par rapport au public bénéficiaire du dispositif, il existe un biais dans la méthodologie de choix. La volonté des expérimentations sous l'impulsion des travaux de Mme Duflo insistait très fortement sur la nécessité d'un choix en aveugle des publics bénéficiaires. Ce choix est très difficile à conduire en France, nous ne remettons pas en cause le fond de cette démarche, mais tenons juste à préciser un point de mise en œuvre. Il existe en France des professionnels formés, qui ont développé des postures d'accompagnement et une connaissance fine des publics et une éthique d'accompagnement. Ce travail se centralise autour de la notion de confiance dans la relation qui se crée entre le travailleur et la personne accompagnée. Quoi qu'on en pense, le fait avéré est qu'il est impossible à un travailleur en charge d'accompagner des publics qui rencontrent des difficultés comparables de tirer au sort ceux qui vont bénéficier d'un accompagnement et ceux qui n'en bénéficieront pas dans le cadre de ce projet. La difficulté réside tant dans l'éthique professionnelle portée par ces salariés que dans l'explication à donner aux personnes non acceptées...

### Transférabilité du dispositif

*Voir supra.*

## Rôle de l'évaluateur dans l'expérimentation

### Intervention de l'évaluateur en amont du projet

Nous avons participé à la réflexion concernant le projet en lui – même notamment sur des questions de forme et de valorisation des plus values attendues.

### Intervention de l'évaluateur pendant le projet

Rappelons qu'il s'agissait d'un protocole d'évaluation non pas « ex post » mais « in itinere ». Notre intervention dans le cadre du projet était initialement prévue à la demande du porteur.

Nous sommes intervenu lors des comités de pilotage pour faire part à la demande des porteurs ou des partenaires de notre point de vue, le cas échéant.

Nous avons co construit des outils de suivi pour les porteurs locaux.

Nous avons répondu aux questions techniques ou stratégiques des porteurs opérationnels.

Nous avons également rédigé une note pour la Mission Locale de Rennes à la demande de la Ville pour avoir un point de vue externe sur le projet dans le cadre d'une mise en œuvre, et donc d'un financement, de droit commun (FIPD, agglomération, SPIP....) ce qui a été le cas.

Nous avons participé aux premières journées nationales regroupant porteurs et évaluateurs organisées par la DJEPVA et le FAJ.

## V. CONCLUSION GENERALE

Les résultats ont été atteints (297 jeunes accompagnés contre 300 visés), Le taux de re condamnation est « seulement » (à l'heure actuelle) de 10%.

Un long temps de construction du partenariat sur le territoire de Rennes a permis de mobiliser les partenaires. Ce partenariat est cadré (conventions) et animé par la Mission Locale (un responsable de projet, salarié de la ML, est détaché pour la mise en œuvre et le suivi de ce projet suivi par la direction).

L'investissement des acteurs locaux est manifeste. Ainsi, la DIRRECTE a validé une expérimentation autour de la durée des contrats d'insertion, la Faculté des métiers de Ker Lann a mis en place des plateaux techniques pour répondre aux demandes/besoins des jeunes sortants de prison. La FACE a adapté ses méthodes d'entretien. Des CHRS et des FJT ont conventionné avec la ML pour accueillir les jeunes. Un fond spécifique d'urgence a également été mis en place. La maison d'arrêt a facilité l'implantation du projet en son sein en ouvrant davantage la Commission Paritaire Unique (qui statue notamment sur les demandes de formation des prisonniers). Le partenariat entre les conseillers de la Mission locale qui interviennent en Maison d'arrêt et l'organisme de formation in situ est fort. Le Juge d'application des peines facilite les sorties avancées des jeunes suivis par Dernier Écrou, le taux de récidive est trois fois inférieur à la moyenne nationale et locale (données SPIP).

La prise en compte des dimensions d'orientation très en amont (en interne de la Maison d'arrêt) de la sortie est bénéfique aux jeunes. Il s'agit non seulement de travailler aux formations, à l'orientation vers des métiers mais aussi à la construction d'un projet viable une fois sorti. Cette dimension : « Avoir un projet » était une condition sine qua non pour bénéficier de Dernier Écrou.

Le suivi des jeunes sortants est effectué de manière rigoureuse par la Mission Locale. Cet effet obligatoire/contrainte du suivi s'avère pertinent.

La dimension financière (aide d'urgence) est marginale par rapport aux effets utiles pour les jeunes. L'accompagnement, les rencontres régulières et le suivi s'avèrent des dimensions centrales plutôt que l'aide financière à court terme même si cette condition est indispensable pour répondre aux difficultés liées à la sortie (logement, transport, subsistance).

Le projet montre l'importance d'un pilotage local légitime aux yeux de tous (associations, collectivités, État, publics). La réalité concrète des coordinations, des demandes d'ajustement auprès des partenaires mais aussi la connaissance des difficultés des publics jeunes et des ressources du territoire par la Mission Locale de Rennes valide cette dernière

comme un porteur légitime, de bonne dimension pour porter un projet de ce type. De notre point de vue, cette expérimentation pourrait se développer au niveau national sans grande difficulté à condition de prendre en compte les coûts de coordination, la nécessité d'avoir un coordinateur spécifique (à temps plein dans le cadre de l'expérimentation, reconduite à 25% dans le cadre de la continuation) s'avère pertinente.



## ANNEXES

### **DERNIER ÉCROU.**

---

#### Questionnaire d'évaluation -

Madame, Monsieur,

*Vous êtes engagé depuis septembre 2009 dans le projet «Dernier écrou» porté par la Mission Locale de Rennes et du pays de Brest, soutenu à titre expérimental par le Haut Commissariat à la Jeunesse.*

*L'évaluation du projet est conduite par un prestataire externe et indépendant, le COPAS qui réalise cette évaluation à partir de différents outils (suivi statistique, participation et observation des instances de concertation, entretiens avec pilotes et acteurs du projet, rencontres de bénéficiaires – à terme -, etc.).*

*Nous vous demandons de bien vouloir renseigner ce questionnaire **avec** la plus grande précision et de nous le ré-adresser pour le XXX au plus tard. Quel que soit votre niveau d'avancement, Il est essentiel pour l'évaluation de disposer d'éléments sur les deux territoires. En effet, les résultats de ce questionnaire nous serviront de point de référence pour mesurer les évolutions l'année prochaine.*

*Sachez qu'aucune donnée nominative concernant les jeunes n'est demandée, que vos réponses demeureront strictement confidentielles et que le traitement sera anonyme.*

En vous remerciant d'avance pour votre contribution

### Informations générales

---

- **Structure, Noms et fonctions** des personnes ayant contribué à renseigner ce questionnaire

√ ...  
√ ....  
√

- Les réponses au questionnaire concerne le territoire de :

BREST

RENNES

### Le partenariat et le travail en réseau

---

#### **Information et communication sur le projet expérimental concertation**

- √ Depuis septembre 2009, avez-vous informé et mobilisé les partenaires de la ML spécifiquement sur le projet « DE »

Oui

Non

Si oui, qui ?(merci de lister précisément) :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

√ Avez vous utilisé un support commun de présentation du projet

Oui  
 Non

√ Avez vous sensibilisé vos propres collègues ?

Oui  
 Non

**Composition des groupes de travail (comités techniques) :**

√ Sur votre bassin qui sont les partenaires effectivement impliqués (participant aux réunions de travail et au suivi) avec lesquels vous travaillez localement ?

- Le/les Chambres consulaires
- Le/les JAP
- Le/Les services de la PJJ
- Le /les SPIP
- La FACE
- La Faculté des métiers
- Le pôle emploi
- La DIRRECTE (DDTEFP)
- La Préfecture
- Le/les Responsable Emploi/Formation de la mission locale
- Le/les responsable d'antenne de la mission locale
- CHRS
- FJT
- Le/les conseiller insertion de la mission locale
- Autres** : citez (notamment associations)

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

√ Les attentes et contributions respectives des différents partenaires engagés dans le projet ont-elles été formalisées ? (document commun d'engagement, charte, convention, etc.)

Oui  
 Non

**Les réunions de travail : fréquence et modes animation**

√ Sur votre territoire, vos réunions de concertation « DE » ont-elles lieu :

Deux fois par mois

- Une fois par mois
- Une fois tous les deux mois
- Trimestriellement
- Autre, précisez : .....

√ *Au total, depuis septembre 2009, combien de réunions ont effectivement eu lieu ?*

- |                                 |                             |                                     |
|---------------------------------|-----------------------------|-------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Aucune | <input type="checkbox"/> 1  | <input type="checkbox"/> 2          |
| <input type="checkbox"/> 3      | <input type="checkbox"/> 4  | <input type="checkbox"/> 5          |
| <input type="checkbox"/> 6      | <input type="checkbox"/> 7  | <input type="checkbox"/> 8          |
| <input type="checkbox"/> 9      | <input type="checkbox"/> 10 | <input type="checkbox"/> plus de 10 |

√ *Existe t-il une organisation et un mode d'animation spécifique de ces réunions ?*

- Oui
- Non

Si oui, merci d'indiquer les différentes fonctions ci-dessous qui sont effectivement organisées :

- La préparation des réunions (ordre du jour, invitations et relances des participants, recueil des données ou des questions à traiter, préparation des documents utiles pour les participants, etc.)
- L'animation des réunions (organisation des débats et des échanges, gestion du temps et de la prise de parole, etc.)
- Le suivi de l'expérimentation (rappel des objectifs du projet, comptes-rendus des réunions, état d'avancement, bilans, etc.)
- Autres fonctions : .....

***Mobilisation du coordonnateur (A. Duvivier) et des ressources régionales***

√ *Depuis sa prise de poste, avez vous sollicité sur votre Territoire le coordonnateur du projet ?*

- Oui
- Non

Si oui, pour quelles raisons précises ?

- Information sur le projet
- Mobilisation de partenaires sur le bassin
- Besoins méthodologiques (outil de repérage, de suivi, etc.)
- Point d'avancement sur le projet
- Participation à des temps de réflexion, d'échanges
- Demande d'informations, d'outils et transfert d'expériences
- Gestion du fond spécifique
- Autre (merci de préciser)

√ *Les réunions du comité de pilotage régional sont-elles utiles ?*

- Oui
- Non

Si oui, merci d'indiquer leurs principaux apports

.....  
 .....  
 .....

Si non, En quoi cela ne répond t il pas à vos attentes ?

.....  
 .....  
 .....



◆ **Auto-évaluation de la qualité du partenariat**

√ *Sur votre bassin, diriez-vous que le partenariat et le travail en réseau sur le projet constituent une réponse efficace aux objectifs du projet ?*

- Totalement
- Partiellement
- Pas du tout
- Nous ne pouvons pas nous prononcer

Merci de nous préciser ce que ce partenariat a pu apporter **de nouveau, de plus ?**

.....

.....

.....

## Le dispositif de suivi

√ *À partir de quelles sources principales et de quelles données disposez vous pour repérer les jeunes sortants de prison*

- Source unique SPIP
- Source Unique Maison d'arrêt
- Sources multiples
- Sources multiples autre que maison d'arrêt et SPIP
- Pas de données directes (orientation via ML)

√ *Utilisez vous le tableau (xls) construit pour le suivi des jeunes et des actions conduites par Dernier Ecrou ?*

- Oui
- Non

Si non pourquoi ?

.....

.....

√ *Les modalités de transmission des informations (fiches navette par exemple) entre les partenaires du projet sur votre territoire sont elles formalisées ?*

- Oui
- Non

√ *Les partenaires du projet sur le bassin se sont-ils dotés de règles de confidentialité (usage des listes, transmissions des informations, etc.)*

- Oui
- Non

**Le nombre de jeunes effectivement suivis**

*Au stade où vous en êtes pouvez-vous quantifier le nombre de jeunes repérés en commun sur votre bassin ?*

- Oui
- Non

*Si oui, merci de compléter le tableau ci-dessous :*

	Nombre
Dernier trim. 09	
1 <sup>er</sup> Trim n	
2 <sup>ème</sup> Trim n+1	

## Les réponses développées, l'accompagnement

√ *Le travail en partenariat a-t-il permis d'expérimenter de nouvelles formes d'accompagnement des jeunes au sein du projet ?*

Oui

Non

Si oui, pouvez-vous indiquer si l'innovation réside plutôt dans :

La **mobilisation** et l'accueil des jeunes (prise de contact direct, accueil en petits groupes, désignation de référents, etc.)

L'**activation plus rapide** des réponses « ordinaires » que proposent les partenaires (CIO, Mission Locale, CFA, MGI, etc.)

Le renouvellement des modes **d'information** sur les différentes options possibles qui s'offrent aux jeunes (ré-orientation scolaire, apprentissage, professionnalisation, etc.)

L'approfondissement de la **connaissance de la situation** du jeune et de son projet personnel et professionnel (entretiens de situation, approche pluridisciplinaire de la situation du jeune, etc.)

Les formes **d'accompagnement** plus personnalisées et individualisées (tutorat, aide à la prise de contact direct, etc.)

Des **actions** totalement nouvelles (plateforme d'accueil, mise en place de parcours expérimentaux, etc.)

Autres....

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

√ *Pour votre structure, quelles actions nouvelles ont été conduites ?*

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

### **Le nombre de jeunes effectivement concernés**

√ *Au stade où vous en êtes pouvez-vous quantifier le nombre de jeunes sortants avec lesquels vous avez effectivement proposé une réponse, une action, une solution ?*

Oui

Non

Si oui, combien :

√ *Avez-vous mis en place des démarches et/ou des outils de suivi qui vous permettent d'identifier les résultats de ces actions auprès de chaque jeune ?*

Oui

Non

*Si oui, merci de nous préciser quels sont les indicateurs que vous prenez en compte*

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Auto-évaluation**

√ *Le travail en commun autour des réponses à apporter aux jeunes sortants a-t-il selon vous permis de modifier les modes d'action habituels, et de faire évoluer les pratiques des intervenants ?*

Oui

Non

*Si oui, merci de nous indiquer quelles évolutions vous constatez*

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Merci à vous de votre contribution

A decorative graphic consisting of several colored squares and dashed boxes of various colors (purple, green, orange, blue) arranged in a scattered pattern across the page.

## Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et de la Vie Associative  
Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13

Téléphone : 01 40 45 93 22

<http://www.experimentationsociale.fr>